

Le Royalmount, un projet pour qui ?

Youssef Benzouine

Numéro 802, mai-juin 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90547ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Benzouine, Y. (2019). Le Royalmount, un projet pour qui ? *Relations*, (802), 6–7.

Le Roundup dans le collimateur

La multinationale Monsanto (rachetée par Bayer) continue d'être sur la sellette alors qu'un jury américain a jugé, en mars dernier, que le Roundup, son désherbant à base de glyphosate, a contribué au cancer d'un septuagénaire. Déjà condamnée à verser 289 millions de dollars (somme réduite à 78,5 millions par la suite) à une autre victime, Dewayne « Lee » Johnson, l'entreprise faisait face cette fois à un procès mené au niveau fédéral, qui devait déterminer si elle connaissait les risques liés à son produit et si elle les a sciemment cachés. S'il est probable que la multinationale ne cessera sans doute pas de contester tout jugement, l'état se resserre tout de même, car en Europe, un jugement du tribunal de l'Union européenne a confirmé que les études confidentielles des fabricants de pesticides sur la toxicité du glyphosate doivent être rendues publiques. De plus, le tribunal administratif de Lyon, en France, a annulé l'autorisation de mise en marché du Roundup Pro 360 en janvier dernier, l'estimant potentiellement cancérigène sur la base des études du Centre international de recherche sur le cancer. Un jugement qui risque d'avoir d'importantes répercussions.

Apple, paie tes impôts!

Le 13 avril dernier, pendant la période de préparation des déclarations de revenus au Québec, des militants et des militantes rassemblés par ATTAC-Québec au centre-ville de Montréal ont sommé quatre multinationales de payer leur juste part d'impôt. Apple, Starbucks, Google et Couche-Tard ont ainsi été ciblées en tant qu'exemples forts de ces multinationales qui recourent à des paradis fiscaux et à des stratégies d'évitement fiscal, privant le trésor public de sommes nécessaires au fonctionnement de nos services publics et à la mise en œuvre de la transition écologique. D'énormes « post-it » ont entre autres été utilisés pour rappeler leur devoir fiscal à ces entreprises; la Chorale du peuple appuyait le message par ses chansons; les passants, de même que les clients de ces entreprises, ont été sensibilisés à cet enjeu. Des alliés du collectif Échec aux paradis fiscaux – avec qui ATTAC fait pression sur les partis politiques à l'approche de la campagne électorale fédérale – ont aussi participé à l'action.

Source: <quebec.attac.org>.



LE ROYALMOUNT, UN PROJET POUR QUI ?

Le mégaprojet fait fi des besoins des résidents du secteur.

Youssef Benzouine

L'auteur est organisateur communautaire au Projet Genèse

Beaucoup a été dit sur le Royalmount, ce mégaprojet controversé de centre commercial et de divertissement. Son promoteur, Carbonleo, souhaite le construire sur un terrain de Ville Mont-Royal, proche de l'intersection des autoroutes 15 et 40, dans le nord-ouest de l'île de Montréal. Le projet comporterait aussi une dimension résidentielle – on évoque entre 5000 et 8000 logements éventuels. Jusqu'ici, les questions relatives à la gestion de la circulation automobile, au transit et à l'impact économique et écologique du projet ont monopolisé l'attention, occultant d'autres perspectives, notamment les besoins des résidents du quartier Côte-des-Neiges. Or, la proximité géographique de ce quartier avec le site prévu pour le Royalmount fait en sorte que ses résidents (et, par extension, ceux de tout Montréal) subiront inévitablement les conséquences d'un projet d'une telle envergure.

Pour rappel, 80% des résidents de Côte-des-Neiges sont locataires, dont 40% consacrent plus de 30% de leurs revenus aux dépenses de logement¹. De plus, 30% de cette population vit sous le seuil de faible revenu selon Statistique Canada. Le profil du quartier démontre clairement qu'il y a d'importants besoins en logements sociaux et abordables – les retards de construction de ces derniers s'accumulent, comme l'a maintes fois dénoncé le Front d'action populaire en réaménagement urbain. Il faudrait compter au moins 40% de logements sociaux et abordables dans le projet Royalmount. C'est dire que ce projet devrait offrir une gamme de loyers se situant autour de 920\$ par mois – une offre qu'il faudrait compléter avec des subventions au loyer pour les plus démunis. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un logement est abordable s'il coûte moins de 30% du revenu avant impôt du ménage. Le promoteur du Royalmount serait-il prêt à offrir une telle gamme de prix alors que des condominiums seraient bien plus lucratifs? Rien ne l'indique pour l'instant.

Le Projet Genèse et d'autres organismes ont soulevé ces enjeux lors des consultations publiques tenues par la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation concernant le Royalmount². L'organisme craint un développement centré sur des condominiums de luxe qui ne répondrait pas aux besoins de la population locale et qui



pourrait même envenimer la situation entraînant des hausses de loyer dans les quartiers limitrophes. À cet égard, le cas du Triangle, un secteur de Côte-des-Neiges faisant face aux terrains prévus pour le Royalmount, peut être éclairant puisque 570 ménages y ont vu la construction de quelque 2000 condominiums en 10 ans. Ces condominiums n'ont pas profité aux résidents dont les revenus ne correspondaient pas au profil type recherché et qui ont fini par se sentir dépossédés de leur propre quartier. Le Royalmount risque de reproduire ce problème à plus grande échelle.

Le secteur du Royalmount s'intègre dans un ensemble plus vaste en pleine transformation urbanistique, l'axe Décarie, qui comprend le centre commercial SmartCenters, le Triangle, le Square Décarie et l'ancien hippodrome Blue Bonnets. Le mégaprojet envisagé risque donc d'aggraver le morcellement de la planification urbaine des secteurs limitrophes. Ce manque de cohésion donne l'impression que la vision de développement du Royalmount a été élaborée en silo, sans tenir compte des effets sur les secteurs avoisinants en matière d'emploi, d'activités commerciales, de transport et de développement résidentiel.

L'administration Plante et le gouvernement Legault refusent de suspendre le projet pour l'instant, et ce, malgré la recommandation allant dans ce sens de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation,

sans oublier les réticences exprimées par divers organismes. Ils ont plutôt opté pour la création d'un comité de travail sur la mobilité dans le secteur Namur-De la Savane. Cela indique que l'axe technique de la mobilité est privilégié au détriment d'une réflexion plus globale et inclusive. Or, si le projet Royalmount veut mieux correspondre aux besoins des résidents, il doit proposer une vision d'ensemble allant au-delà d'un simple projet commercial – surtout si l'on considère ses effets sur l'urbanisme, la circulation, les revenus fiscaux, mais aussi l'activité économique. Ce dont les familles du secteur ont besoin, ce sont des logements sociaux et abordables, des écoles de proximité, des épiceries à la portée de leur porte-monnaie, un réseau de transports efficace et accessible. Pour l'instant, le promoteur du Royalmount n'offre rien de cela. ☹

1. Données obtenues par le Front d'action populaire en réaménagement urbain auprès de Statistique Canada.

2. Projet Genèse, « Pour un développement qui répond aux besoins des Montréalais et Montréalais », décembre 2018.

UN GÉANT S'EST ÉTEINT

Léonard Otis a marqué l'histoire des luttes rurales au Québec et plaidé toute sa vie pour un autre modèle de développement.

François L'Italien

L'auteur, sociologue, est chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

Léonard Otis est décédé à 95 ans le 18 mars dernier, au tout début du temps des sucres. Celui que l'on a surnommé « le jardinier de la forêt » ne pouvait trouver meilleur moment pour se retirer. Léonard Otis n'a jamais cessé de dire que les arbres étaient davantage que de la matière ligneuse. Que le Québec, pays de forêts, avait tout ce qu'il fallait pour être un modèle dans l'usage inventif et respectueux de cette richesse naturelle.

Qu'il était possible de vivre du territoire et d'y être chez soi.

Son décès est l'occasion de rappeler que la lutte contre l'extractivisme n'est pas nouvelle au Québec. Né en 1924 dans le Bas-Saint-Laurent, Léonard Otis a été de toutes les mobilisations populaires en milieu rural contre le pillage des ressources et la dévitalisation des milieux. Participant activement au syndicalisme agricole et forestier naissant à partir des années 1940, il a lié le destin des producteurs à celui des communautés rurales, l'activité économique à l'habitation du territoire. L'approche qu'il défendait, à la fois combative et généreuse, a donné au syndicalisme agricole régional ses lettres de noblesse.

Il a aussi été l'une des figures emblématiques de la résistance à la fermeture des « paroisses marginales », ces villages situés dans l'arrière-pays condamnés par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) dans les années 1960. Au départ administrateur du BAEQ, Otis réalise rapidement qu'il s'agit d'une opération de rationalisation du territoire. Il conteste, avec d'autres, cette approche technocratique du développement et contribue à l'élaboration d'une riposte populaire. Cette riposte prendra le nom d'Opérations Dignité et s'étirera sur plusieurs années, faisant de la « question régionale » un enjeu politique concernant tout le Québec. Loin d'être l'expression d'un simple refus, les Opérations Dignité ont avancé des propositions audacieuses, destinées à concrétiser un autre modèle de développement au Québec¹.

L'une des propositions phares de ce modèle était la formule de la ferme forestière. Léonard Otis a été le plus ardent promoteur de ce modèle et l'a expérimenté lui-même toute sa vie. La ferme forestière se voulait une solution de rechange à l'exploitation forestière standard, qui appauvissait aussi bien la forêt que les villages. Il s'agissait de créer des fermes familiales viables à partir d'un usage économique polyvalent de la forêt. En établissant des centaines de fermes familiales sur le territoire et en accordant aux localités des leviers de développement efficaces, Otis pensait qu'une autre économie de la forêt pouvait naître. Cette économie, reposant sur les limites écologiques des forêts et les formes